

Rapport Conférence – Plan Juncker

Palais d’Egmont - 15 juin 2015

La conférence organisée par le programme Europe sur le plan Juncker le 15 juin dernier fut un large succès. Elle va contribuer à étayer les analyses en cours au sein du programme Europe à Egmont sur cette initiative et, plus précisément, sur ses conséquences et enjeux pour la Belgique.

Voici, brièvement, quelques-uns des grands points abordés lors de cet événement par un panel d’une grande qualité.

La première partie de la conférence fut l’occasion de présenter en détails l’initiative du Plan d’investissement lancé par la commission Juncker comme l’une de ses principales priorités. Il a été rappelé qu’il convenait de prendre en compte cette initiative comme l’un des piliers d’un ensemble de mesures prises au niveau européen. Ainsi, le Plan d’investissement fait partie d’une stratégie globale regroupant la mise en œuvre de réformes structurelles des Etats Membres, en ce compris l’action de la Banque Centrale Européenne à travers le « Quantitative Easing ». L’ensemble du panel a reconnu de façon unanime le besoin urgent de relancer les investissements en Europe et par des initiatives clairement européennes.

Il a également été rappelé que l’un des objectifs de ce Plan est de permettre aux Etats Membres une plus grande marge de manœuvre en matière d’investissement et que les investissements entrepris par les Etats Membres dans le cadre de ce plan ne devraient pas être pris en compte dans l’analyse du niveau d’endettement par la Commission européenne. Les orateurs étaient toutefois d’accord pour dire que ce plan était avant tout focalisé sur le secteur privé.

Cependant, plusieurs aspects du Plan Juncker ont été abordés de façon plus critique. Premièrement, l'ensemble des participants ont pointé certains doutes quant à l'effet de levier de 1:15 supposé permettre à la Banque Européenne d'Investissement de financer des projets à hauteur de 315 milliards d'euros. Des divergences sont apparues entre les orateurs concernant la méthode de sélection des projets ainsi que sur le manque de critères géographiques. Il a également été fait mention du risque de voir des financements uniquement dans certains Etats Membres aux détriments des pays périphériques ayant un moindre intérêt pour les investisseurs. Le manque de critères précis a également été mis en exergue dans la méthode de sélection des projets.

Par ailleurs, alors que l'exécutif européen met en place une série de mesures qui tendent à générer des investissements, une grande partie du panel s'est inquiétée des nouvelles règles d'Eurostat en matière de comptabilité européenne. En effet, les nouvelles règles impliquent qu'un Etat Membre devra comptabiliser sur un an l'ensemble de ses investissements y compris si ceux-ci sont portés sur plusieurs années. De plus, selon certains membres du panel, le Plan Juncker aura un impact marginal en terme macroéconomique et aura principalement comme impact un effet d'appel pour les investissements des entreprises européennes.

Au niveau propositionnel, plusieurs éléments ont été débattus : certains des intervenants ont insisté sur l'importance d'investir dans les secteurs de l'environnement ou dans le domaine de l'énergie, ainsi que dans des secteurs ayant une réelle valeur ajoutée en terme social. Il a également été suggéré de proposer un prolongement du Plan d'investissement – initialement prévu pour 3 ans –, voire, l'installation définitive d'un tel mécanisme. La création de plateformes regroupant plusieurs pays ou de plateformes thématiques a également été évoquée ; Même si certains orateurs ont aussi fait remarquer que la mise en place de telles plateformes pourrait s'opposer au besoin d'action rapide. Enfin, une partie du panel a mis en avant la nécessité, à plus long terme, de travailler à une plus grande convergence économique dans la zone Euro – notamment à l'aide de transferts et d'une solidarité intra-européenne accrue et d'une harmonisation fiscale.

En conclusion, si l'ensemble des intervenants ont reconnu la nécessité d'une telle initiative, plusieurs nuances ont été énoncées quant à la mise en œuvre ainsi que sur les retombées économiques attendues.